

Proposition / déposée au CG du 22 mai 2019

Sujet :

Amélioration du site internet de la Commune de Vuadens.

Intervenant :

Mouvement Indépendant

A l'attention de :

Conseil communal

« Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil général du 28 novembre dernier, nous sommes intervenus afin de savoir si un remaniement du site internet était compris dans le montant prévu au budget 2019. Monsieur Paul-Henri Donzallaz nous a répondu que les Fr. 8'800.—prévus comprenaient : la maintenance du site, la connexion internet, mais que rien n'était prévu pour le dépoussiérage de ce site. Par contre, je le cite : « on pourrait volontiers budgétiser un projet pour l'année prochaine ».

Est-ce que le Conseil communal a pu depuis cette séance discuter de cette possibilité ? Le cas échéant, une décision a-t-elle été envisagée ?

Il nous apparaît en effet urgent de remanier le site internet de notre commune. Le montant prévu pour 2019 ne peut couvrir une réelle refonte de celui-ci. C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal de définir lors de l'élaboration du prochain budget un montant permettant de réaliser une nouvelle version de ce site dans les meilleurs délais.

Un site internet c'est d'abord une source d'informations pour nos citoyens sur des sujets aussi divers que la vie locale, les formalités administratives, les commerces ou la vie politique. Mais vous conviendrez que c'est également une vitrine de Vuadens vers l'extérieur et il est grand temps de rendre cette image plus moderne et plus avenante.

Merci de votre attention. »

Pour le groupe
Mouvement indépendant
Isabelle Seydoux.